

**Assemblée générale**

Distr. générale
8 février 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 50 de l'ordre du jour

**Les causes des conflits et la promotion d'une paix
et d'un développement durables en Afrique****Lettre datée du 7 février 2001, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration prononcée devant le Bureau de coordination le 6 février 2001 au sujet de la lettre datée du 22 janvier 2001 (A/55/741), adressée au Président de l'Assemblée générale par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 50 de l'ordre du jour intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique ».

Le Représentant permanent de l'Afrique du Sud,
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
(*Signé*) Dumisani S. **Kumalo**

Annexe à la lettre datée du 7 février 2001, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration prononcée par le Président du Mouvement des pays non alignés le 6 février 2001, devant le Bureau de coordination du Mouvement

Je voudrais appeler l'attention du Bureau de coordination sur une déclaration prononcée récemment par l'ancien Ambassadeur des États-Unis, M. Richard Holbrooke, dans laquelle le Mouvement des pays non alignés est mentionné.

L'Ambassadeur Holbrooke ayant par ailleurs pris la décision de faire distribuer le texte de sa déclaration comme document officiel de l'Organisation des Nations Unies au titre du point de l'Assemblée générale intitulé « Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique » (A/55741), je me suis senti obligé de réagir. La décision prise par la Mission des États-Unis de faire publier le texte de la déclaration au titre de ce point de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ne peut qu'être considérée comme une tentative de contester la légitimité du Mouvement des pays non alignés.

Dans sa déclaration, l'Ambassadeur Holbrooke a laissé entendre que les membres africains du Mouvement des pays non alignés devraient quitter notre Mouvement. La tentative ainsi faite par un non membre du Mouvement de dicter leur conduite aux membres africains du Mouvement est au mieux malavisée, au pire peu judicieuse, tendancieuse, et fait affront au Mouvement des pays non alignés dans son ensemble.

Les principes fondamentaux du Mouvement des pays non alignés – respect de la Charte des Nations Unies, respect de l'égalité souveraine et de l'indépendance de toutes les nations – demeurent actuels. Ils sont évoqués dans l'ordre du jour du Mouvement, approuvé au niveau le plus élevé lors des divers sommets des chefs d'État et de gouvernement, dont le plus récent s'est tenu à Durban (Afrique du Sud) en 1998.

Les membres du Mouvement n'ont cessé de promouvoir ces principes au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies et de ses grandes commissions ainsi qu'au Conseil de sécurité. Cette attitude est à l'honneur du Mouvement, qui représente une vaste majorité de pays en développement appartenant à toutes les régions du monde, qui, ensemble, luttent sans relâche pour la réalisation de l'objectif commun, légitime et louable d'un monde de paix, de justice et de dignité, et contre les mesures coercitives unilatérales, l'exploitation et les pratiques restrictives en matière d'échanges commerciaux imposées par les riches et les puissants.

L'Afrique du Sud est fière d'assurer la présidence du Mouvement des pays non alignés. Le Mouvement sera toujours associé dans le souvenir de notre peuple à son soutien indéfectible à notre lutte contre l'apartheid, tandis que nombreux en dehors du Mouvement faisaient preuve de complaisance à l'égard du régime raciste de notre passé, ou allaient même jusqu'à l'appuyer.

En dépit de ce passé récent, le Mouvement des pays non alignés estime que les problèmes critiques auxquels l'Organisation des Nations Unies doit faire face – sous-développement, absence de paix et de sécurité dans le monde – exigent un

partenariat entre les pays du Nord et ceux du Sud. Le Mouvement est résolu à établir ce partenariat soit bilatéralement, soit au travers de réunions annuelles avec l'Union européenne, le Groupe des huit pays industrialisés et les pays scandinaves.

Nous continuerons d'être attentifs aux défis auxquels sont confrontés tous les membres du Mouvement. Je suis convaincu que ceux-ci continueront à participer pleinement à l'effort collectif et, en collaboration avec les partenaires du Nord, à la poursuite d'un système multilatéral rigoureux dans lequel les pays en développement seront pleinement représentés.
